

Fonder une succursale de Tandem 91 ?

On nous demande souvent pourquoi ces vélos spéciaux sont prêtés sans frais uniquement dans le Haut-Valais. La réponse est simple: parce que jusqu'à présent personne d'autre n'a fondé un prêt gratuit pour vélos spéciaux. Si les conditions requises étaient remplies, Tandem 91 soutiendrait une telle fondation par ses conseils et aussi, concrètement, par la remise de premiers vélos spéciaux.

Comment est né Tandem 91?

Tandem 91 a été fondé en 1991 par deux familles amies. Le motif était donné lorsque trois vélos spéciaux furent offerts au Haut-Valais (comme à toutes les autres régions de Suisse lors du 700ième anniversaire de la Confédération), et que personne ne se trouva pour gérer le prêt et l'entretien de ces vélos.

Avec ces **trois vélos, Tandem 91 a commencé**. D'autres vélos spéciaux vinrent bientôt s'ajouter, avec le soutien de donateurs et de sponsors. Au lieu de les garer dans les garages privés, des locaux propres aux vélos spéciaux furent loués. Ce n'est qu'en 2006 – donc quinze ans plus tard – que l'action née de l'initiative privée fut reprise par l'Association Tandem 91.

De notre point de vue, le prêt payant de vélos spéciaux n'aurait aucun sens. Rémunérer du personnel renchérirait beaucoup trop l'offre de ces vélos spéciaux déjà relativement coûteux.

Nous sommes persuadés que la "success-story" de Tandem 91 n'est pas que possible en Valais. Cela requiert **en premier lieu des personnes enthousiastes** qui assument la marche du prêt et y investissent une partie de leur temps libre.

L'offre de Tandem 91

Tandem 91 dispose de 80 vélos spéciaux, d'un réseau de fondations et de sponsors et d'une riche expérience. Nous sommes volontiers prêts à vous faire bénéficier de notre expérience, cas échéant à vous soutenir pour requérir ensemble l'aide de fondations actives au niveau national.

Si un groupe devait s'être constitué avec succès, nous lui mettrions à disposition quelques vélos spéciaux pour démarrer. Leur nombre et modèle dépendra de la dimension du garage et du volume de la demande.

Conditions requises

3 à 5 personnes qui s'engagent à gérer bénévolement le prêt de vélo.

- Selon notre expérience, les connaissances suivantes sont nécessaires: habileté manuelle pour entreprendre soi-même les petites réparations. Comptabilité et marketing. La collaboration d'une personne handicapée s'est avérée très positive.
- L'acceptance de prêter les vélos spéciaux gratuitement.
- Une halle d'entrepôt ou des garages, selon possibilité avec prise électrique pour pouvoir recharger les vélos munis de support électrique. Il serait très utile de pouvoir disposer d'un WC pour personnes handicapées dans le proche voisinage.
- En option: fonder une association ou une CI.

L'Association Tandem 91 se réserve, en cas de non observance des conditions, de réclamer la restitution des vélos spéciaux mis à disposition.

Perspective

Si dans le futur plusieurs prêts de vélos fonctionnant dans le sens de Tandem 91 devaient se créer, on pourra réfléchir à l'option soit d'une collaboration libre soit d'une coordination centralisée qui déchargerait les différents prêts de certains travaux afférents.

Etes-vous intéressés? Le plus simple est de passer nous voir et d'observer comment cela se passe chez nous.